76 Seine-Maritime
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

FICHE ACTION

AMÉLIORER LA VISIBILITÉ

AGIR SUR SA ZONE D'ACTIVITÉ

Le traitement de la signalétique et de la visibilité des entreprises aux abords et au sein d'une zone d'activité est souvent laissé à l'initiative seule des entreprises et fait rarement l'objet d'une volonté d'harmonisation. Les interventions individuelles mutliples pour mettre en avant les entreprises (panneaux, logo, etc) ont rendu le paysage déjà hétéroclite des ZA illisible, saturé de messages et de signaux. La simplification et la rationalisation des systèmes d'adressage est donc un enjeu primordial pour redonner une véritable visibilité aux entreprises.

POURQUOI ET QUAND AGIR ?

> *Pour les* ÉLUS

- La promotion d'une ZA pour une meilleure visibilité sur le territoire passe par l'établissement d'une charte graphique qui sera déclinée à toutes les échelles
- Plus qu'une visibilité dans le paysage, c'est une signalétique routière bien positionnée qui est importante, sur les axes menant à la ZA.
- L'entrée de la ZA est un point d'accroche majeure. Elle peut reprendre le nom de la zone sur un support particulier (muret par exemple). L'utilisation d'un totem unifiant la liste des entreprises présentes sur le site permet d'éviter un patchwork illisible.
- Au sein de la zone, une signalétique unifiée et rationnelle permet l'adressage des clients vers leur destination.
- L'aménagement de petits édicules repris à chaque entrée permet d'un côté de rassembler des éléments disparates tels que les coffrets électriques, les poubelles, les boites mails... et de l'autre, de servir de support du nom de l'entreprise.

> *Pour les* ENTREPRISES

- Les entreprises doivent éviter de mener une course au «plus voyant» que ce soit sur les bâtiments eux-même (bâtiments colorés, logo surdimensionné par exemple), ou sur la multiplication des pancartes à travers le site.
- C'est dans la coopération avec l'ensemble des acteurs qu'il est possible d'atteindre un cadre paysager agréable dans lequel les entreprises sont toutes visibles et mises en valeur.
- Le traitement des entrées de parcelle peut apporter de l'unité et contribuer à la lisibilité des enseignes.

LES ENSEIGNES ET RAISON SOCIALE

On recherchera :

- des enseignes en matériaux de qualité, privilégiant le graphisme, les effets de découpe et de transparence, les enseignes figuratives (représentation symbolique d'un objet évoquant l'activité exercée ou les objets vendus).
- l'harmonie en couleurs, matériaux et style des enseignes avec celui du bâtiment.
- des enseignes localisées dans la partie haute de la façade, et respectant les points suivants :
- hauteur entre l'acrotère et le haut de l'enseigne : au moins 1 m
- hauteur totale de l'enseigne : 0,80 m environ
- enseigne réalisée en lettres découpées et couleur en harmonie avec le bâtiment.

Exemple d'enseigne découpée privilégiant le graphisme et s'intégrant harmonieusement par la couleur

Edicule d'entrée de parcelle

Exemple de totem d'entrée de zone

Exemple de carte de repérage

D'AUTRES CONSEILS POUR QUALIFIER LE PAYSAGE D'UNE ZA

- Planter des haies végétales au lieu de multiplier les clôtures et grillages différents
- Définir une palette végétale sobre et limitée, reprenant plutôt un caractère rural, voire «agricole» , avec des essences locales, mieux adaptées aux milieux naturels et climat local.
- Définir une gamme de mobilier sobre et homogène.
- Limiter l'utilisation du mobilier urbain «défensif» (barrières, bornes, potelets, plots, enrochements...) au bénéfice d'éléments paysagers simples (haies, plates-bandes végétales...).
- Définir un panel de matériaux, en veillant à éviter une trop grande diversité. Dans la mesure du possible, le choix s'orientera vers des matériaux respectueux de l'environnement (origine, fabrication, mise en place, recyclage...).

Le travail sur les signalétiques (panneaux, totem, entrées de parcelles, l'établissement d'une charte graphique partagée) est l'une des actions qui demande le moins de surface et de difficultés de mise en oeuvre pour un gain au niveau visuel très fort. Il peut être couplé lors des travaux de restructuration de voirie pour plus d'optimisation.

CONTACT CAUE 27, rue François Mitterrand BP 90241 - 76142 Petit-Quevilly CEDEX Tél : 02 35 72 94 50 caue@caue76.org